

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-7 19SGADL0044

SEANCE DU
2 MAI 2019

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
49

Date de convocation :
26 avril 2019

Date d'affichage :
3 mai 2019

OBJET :
Budget annexe SPANC - Vote du
budget supplémentaire

Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 69

Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 55

Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 14

Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 20**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 02 mai à dix-huit heures
trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué,
s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - 71300
MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David**
MARTI, président.

ETAIENT PRESENTS :

M. Gilles DUTREMBLE - Mme Sylvie LECOEUR - Mme
Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel
MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M.
Jérémy PINTO - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves
VERNOCHET

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Jocelyne
BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger
BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M.
Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine
DESPLANCHES - M. Bernard DURAND - Mme Marie-Thérèse
FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Jean-Luc GISCLON - Mme
Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard
GRONFIER - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude
JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE -
M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier
LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M.
Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe
MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY -
M. Felix MORENO - M. Dominique RAVAUT - M. Bernard REPY
- M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M.
Noël VALETTE -

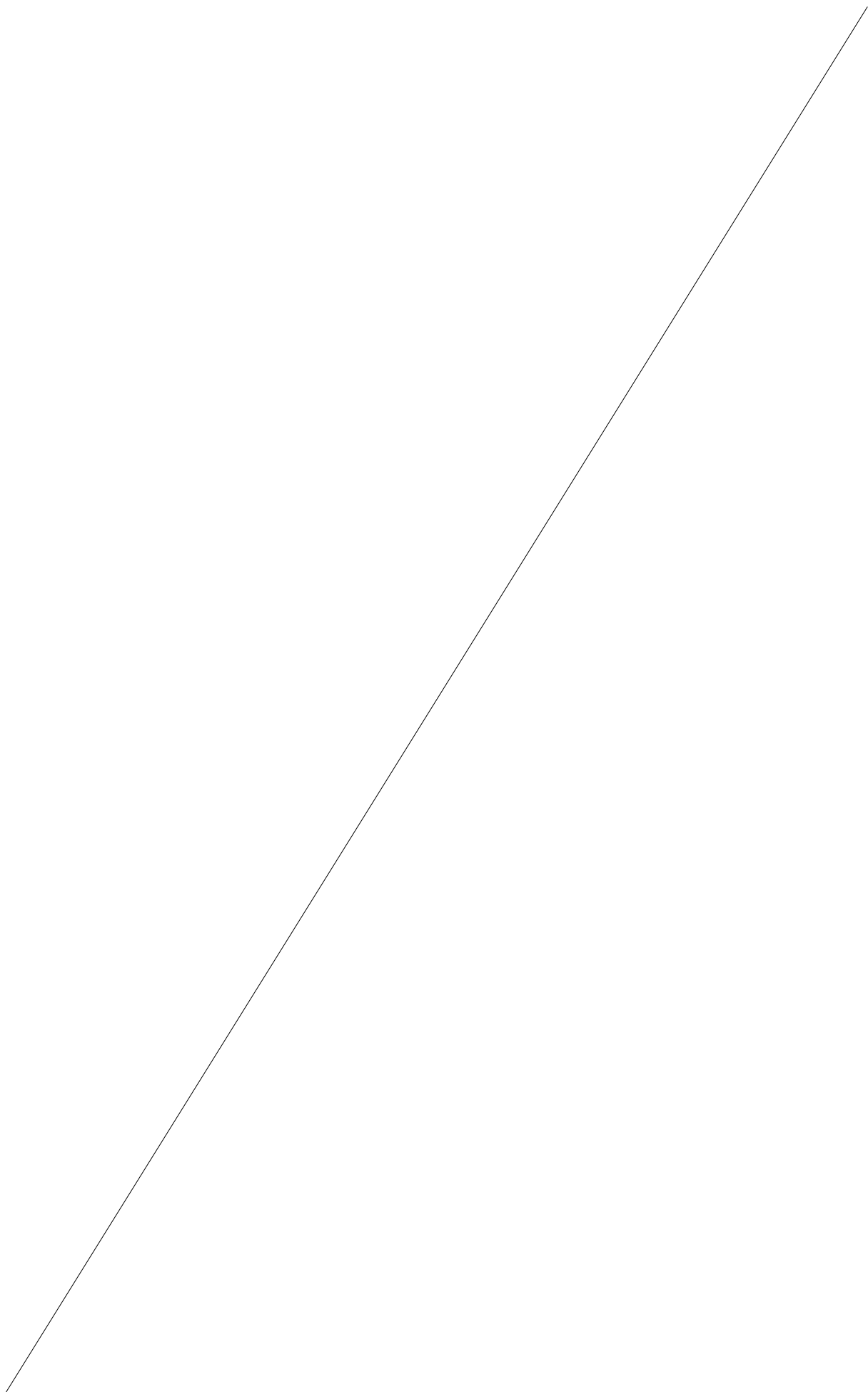
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Josiane GENEVOIS
Mme Marie ROUSSEAU
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Jean-Marc HIPPOLYTE)
M. FRIZOT (pouvoir à M. Hervé MAZUREK)
Mme GRAZIA (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)
M. POLITI (pouvoir à M. Laurent SELVEZ)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
M. DUBAND (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme BUCHAUDON (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme FERRY (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)
Mme RAMES (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme BERARD (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Bernard REPY)
M. MICHEL (pouvoir à M. Gilles DUTREMBLE)
M. PISSELOUP (pouvoir à M. Gilbert COULON)
M. BAUMEL (pouvoir à M. David MARTI)
Mme REYES (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. JAUNET (pouvoir à M. Pierre-Etienne GRAFFARD)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Roger BURTIN



Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le conseil communautaire le 20 décembre 2018 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2019 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Cette décision modificative acte les résultats 2018 de fonctionnement et d'investissement cumulés, tel qu'il résulte du compte administratif.

En fonctionnement, elle prévoit :

- L'affectation de l'excédent de fonctionnement pour 96 414.60 €.
- Une inscription pour, les cas échéant, des dépenses imprévues et des ajustements de crédits.

En investissement, elle intègre :

- L'excédent de la section.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'adopter la décision modificative du budget SPANC, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 3 mai 2019
et publié, affiché ou notifié le 3 mai 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'H' and 'M' intertwined, followed by a small vertical stroke.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'H' and 'M' intertwined, followed by a small vertical stroke.

CHAP.	NAT. / FONCT.	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
		BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)		
		<u>FONCTIONNEMENT</u>		
002	002/10	Résultat de fonctionnement reporté		96 414,60
022	022/10	Dépenses imprévues	8 400,00	
011	611/10	Contrat de prestation de service	30 000,00	
65	658/10	Charges diverses de gestion courante	28 014,60	
67	678	Charges exceptionnelles	30 000,00	
		TOTAL FONCTIONNEMENT	96 414,60	96 414,60
		<u>INVESTISSEMENT</u>		
001	001/01/10	Excédent sur exercice antérieur		17 192,00
205	2051/23	Concessions et droits similaires	17 192,00	
		TOTAL INVESTISSEMENT	17 192,00	17 192,00